



**HAL**  
open science

## **A propos de trois problèmes pratiques de l'écriture sociologique.**

David Guéranger

### ► **To cite this version:**

David Guéranger. A propos de trois problèmes pratiques de l'écriture sociologique.. Enjeux (et) pratiques de l'écriture en sciences sociales, Sep 2006, Paris, France. ⟨halshs-00394465v2⟩

**HAL Id: halshs-00394465**

**<https://shs.hal.science/halshs-00394465v2>**

Submitted on 7 Aug 2009

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

**L'écriture sociologique en tensions.  
La réécriture d'un entretien par Pierre Bourdieu**

David Guéranger  
Chercheur ENPC au LATTS (CNRS – UMLV – ENPC)

L'écriture constitue probablement un aspect du travail sociologique courant (combien de temps consacre-t-on à écrire...) et pourtant, mais sans doute cela est-il lié, anodin et banalisé. On pourra objecter que ce thème a fait l'objet de publications nombreuses ces dernières années, notamment en France où la traduction récente et tardive de l'ouvrage du sociologue américain Howard Becker (2004) semble avoir stimulé ces réflexions<sup>1</sup>. Certes l'espace des travaux consacrés à l'écriture s'élargit, mais il est nous semble-t-il marqué par un « fétichisme de l'écrit », c'est-à-dire une propension à partir du texte pour réfléchir à l'écriture. Les textes sont ainsi étudiés, pour eux-mêmes, dans leur économie d'ensemble, leurs relations, leurs effets de style, etc. Les méthodes déployées au service d'une analyse textuelle et iconographique empruntent ainsi tour à tour à la sémiotique (Latour, Bastide 2002), la linguistique, la bibliométrie, parfois même à l'analyse littéraire (Halayn 2004). Beaucoup plus rares sont les travaux qui s'intéressent aux pratiques d'écriture, aux problèmes concrets qu'elles suscitent et aux manières individuelles et collectives de les résoudre et de les arbitrer.

C'est cet espace, encore relativement vierge, que nous souhaitons ici éclairer par un examen des contraintes sociales qui pèsent sur l'écriture sociologique. Il s'agit en quelques sortes de replacer celui qui écrit dans son univers social plutôt que de chercher à l'en soustraire. Plus précisément, nous souhaitons dans le présent article (et dans ceux qui composent ce dossier) mettre en lumière l'impératif de communication qui pèse sur l'écriture et, partant, réintroduit le destinataire dans une relation souvent polarisée par le tête-à-tête entre le chercheur et son objet. Nous voulons proposer un cadre d'analyse de l'écriture sociologique qui réintroduise, par

---

<sup>1</sup> Pour ne citer que les plus récents : *Sciences de la société*, n°67, « Sciences et écriture », février 2006, pp. 17-30 ; *Revue des Sciences Sociales*, n°36, « Ecrire les sciences sociales », 2006 ; *Methodos*, n°6, « Science et littérature », 2006. Le présent article d'ailleurs, comme l'ensemble des textes rassemblés dans ce dossier, fait suite à la tenue, en septembre 2006, de deux journées d'études consacrées aux problèmes pratiques posés par l'écriture en sciences sociales (*Enjeux (et) pratiques de l'écriture en sciences sociales*, Journées d'étude, 22-23 septembre 2006, Paris 1 - Centre Panthéon).

les enjeux de communication, la question de l'insertion sociale du chercheur.

Notre réflexion prend appui sur le travail de transcription d'un entretien réalisé par Pierre Bourdieu, publiée sous deux formes différentes : la version définitive figure dans *La Misère du monde* (Bourdieu 1993), tandis qu'une version antérieure a été publiée dans la *Revue de littérature générale* (1996) trois ans plus tard, accompagnée d'une courte note de travail rédigée par le sociologue sur les problèmes de transcription. Notre démarche consiste donc à comparer deux versions de ce travail, à identifier les transformations opérées sur le texte et à les mettre en lien avec les problèmes pratiques soulevés dans les notes<sup>2</sup>. Avant toutefois de nous engager dans cette voie, nous voudrions formuler deux remarques préalables.

Premièrement, il nous faut dégager la singularité de ce matériau. D'un côté, la préparation, la conduite et l'exploitation des entretiens sont des questions cruciales pour la discipline, ce qu'illustre le nombre remarquable de manuels et d'ouvrages qui entendent réfléchir à et normaliser cette pratique. Dans le même temps, la mise en forme du matériau est maintenue dans l'antichambre du laboratoire, tenue soigneusement à l'abri des critiques. Ce n'est finalement que la version usinée et polie qui est accessible, livrée ici au lecteur anonyme. La comparaison donne à voir ce que l'ouverture suppose comme transformations et, à l'inverse, ce que l'espace confiné du bureau du sociologue procure comme liberté. Pour cette raison, cet exemple fournit une illustration convaincante du lien entre la pratique de l'écriture et son insertion dans l'espace social.

Deuxièmement, il nous faut dire un mot du choix de cet entretien, mené et retranscrit par Pierre Bourdieu, personnalité marquante et controversée de la sociologie française. Cet exemple tient, ceci est essentiel, à une coïncidence plus qu'à une volonté de départ. Pouvoir disposer simultanément de deux versions d'une même retranscription et des notes de travail, voilà qui constitue à la fois une opportunité rare et un matériau facile à objectiver. Que l'entretien soit mené et retranscrit par le célèbre sociologue livre aussi son expérience individuelle et ajoute indéniablement une dimension symbolique et un caractère plus « fondamental » aux problèmes qui se posent. En tout état de cause, nous souhaitons souligner que l'objectif ici n'est pas de discuter et critiquer, comme d'autres ont pu le faire, la méthode retenue et ses usages (Mayer 1995, Grunberg, Schweisguth 1996). Il s'agit plutôt de mettre le doigt sur les problèmes posés par l'écriture – plus exactement la réécriture – à un chercheur « confirmé ». Nous procéderons pour cela en deux temps, en qualifiant d'abord les transformations à l'œuvre, en étudiant ensuite les problèmes pratiques et scientifiques qu'elles posent.

---

<sup>2</sup> Sauf mention contraire, les citations entre guillemets non référencées sont extraites de l'une ou l'autre des deux versions de cette retranscription.

## Des effets de la réécriture aux fonctions de l'écriture

Pour essayer de dresser une typologie des fonctions de l'écriture, nous partirons des transformations opérées par l'auteur entre la première et la deuxième version du texte et mettre à jour les effets qu'elles produisent sur le document et sur sa lecture.

Comparer deux versions d'une même retranscription...

L'inventaire des changements opérés sur le texte procède ici par coups de zoom progressifs, partant du document dans sa globalité pour aller jusqu'aux termes utilisés. Ce travail de description, somme toute assez fastidieux, est néanmoins un préalable indispensable pour saisir l'ampleur des transformations à l'œuvre.

Au premier regard, la version la plus récente bénéficie d'une mise en forme plus élégante, plus soignée, écrite sur deux colonnes. Les questions et interventions de l'enquêteur figurent en italique, et se détachent ainsi du reste du texte. A la manière d'un article de périodique, certains passages tirés du texte sont mis en exergue, par l'utilisation d'une typographie singulière, une taille plus grande et des lettres grasses.

On constate également que les nombreuses didascalies qui figuraient dans la version d'origine ont disparu. Elles fournissaient des indications sur les comportements individuels lors de l'entretien (« en hochant la tête », « tapote un rythme de batterie avec ses ongles sur la table ») y compris parfois ceux de l'enquêteur (« Wouih ! (avec une sorte de rire) », « interrogatif »), sur les tonalités des interventions (« ton du constat », « la voix monte », « interrogatif », « voix qui tombe ton de la confiance », « murmuré », « fort »), sur la nature des échanges (« en prenant Denis à témoins », « rougit en regardant son copain », « se rapproche de moi en parlant murmuré », « en se tournant vers Ahmed », « se regardent en haussant les épaules avec un sourire »), sur les difficultés à l'écoute de l'enregistrement (« à peine audible », « difficile de distinguer les voix et les accents », « inintelligible à première écoute »). Certaines de ces indications livraient également une transcription phonétique de ce qu'a entendu l'enquêteur (« mêmin », « desfillin », « habitchué », « pô »), en essayant de restituer l'accent des enquêtés.

La réécriture a également fait disparaître d'autres informations présentes dans le corps du texte : les nombreux et longs silences qui ponctuent la première retranscription, figurés par des lignes de points plus ou moins longues (« ..... ») ; les interjections (« hein »), les répétitions (« les plus vieux »), les marques d'incompréhension de l'enquêteur (« Hein... », « Comment tu dis... »), une demande de précision (« mais où ça c'est quoi comme endroit ça ? »), ainsi qu'une remarque suggestive (« et puis les flics y sont un peu aussi... »).

Pour finir, le texte tel qu'il apparaît dans sa forme définitive a connu de nombreuses reformulations. Un premier groupe est constitué des nombreuses corrections syntaxiques et grammaticales effectuées par celui qui écrit, le texte passant d'une transcription littérale à une transcription « littéraire ». Certes la première version ne prétend pas restituer l'oralité des propos de façon rigoureuse ou phonétique, même si certaines indications s'y essaient. Mais la deuxième version opté pour un style résolument plus académique (« i s'en fout' » devient « Ils s'en foutent », « Pis nous » devient « Et puis nous », « Y zont » devient « Ils ont », etc.). Cette orientation « littéraire » est confortée par l'introduction d'une ponctuation, quasiment inexistante dans le document d'origine.

Un deuxième groupe de reformulations porte, plus fondamentalement, sur le contenu des propos retranscrits. Dans un cas, le changement est sans grande conséquence (« On a déjà essayé avec des filles ben... » devient « On m'a dit 'essaie avec des filles', ben... »). Dans les autres cas au contraire, le propos n'a plus grand-chose à voir (« on a pas le temps et tout » devient « on reste pas longtemps avec eux »), voir introduit un lien explicatif nouveau (« C'est à cause de ça qu'ils ont détruit plein de mecs... L'alcool et puis la drogue... » devient « C'est ça qui a détruit plein de mecs, l'alcool et puis la drogue », ou encore « ... alors le soir qu'est-ce qu'on fait quand eux i'rent'... c'est l'bordel... » devient « Alors le soir qu'est-ce qu'on fait quand ils rentrent ? On fait le bordel. »). Il faut enfin noter, dans ce deuxième groupe, que les prénoms des jeunes ont eux-mêmes été transformés, afin de garantir l'anonymat. L'opération conserve toutefois une forme de distinction implicite, puisque Ahmed devient Ali et Denis devient François.

... pour identifier des fonctions de l'écriture

Que nous disent finalement ces transformations ? Quelles sont les effets produits par cette forme nouvelle et corrigée ? Nous avons choisi d'en distinguer trois.

Le premier d'entre eux, c'est l'appauvrissement du matériau. Si le passage de l'oral à l'écrit relève nécessairement de ce type de réduction, la réécriture telle qu'elle s'effectue ici la renforce indéniablement. D'une part, l'auteur supprime toutes les indications qui renseignent le contexte dans lequel se déroule l'entretien. Disparaissent ainsi les comportements individuels et les tonalités des propos, ceux des enquêtés comme ceux de l'enquêteur ; disparaissent également les silences, les indications sur leur longueur, les exclamations, les répétitions. Dans la mesure où ces éléments informent sur l'état d'esprit des uns et des autres (nervosité, hésitation, joie, étonnement), ainsi que sur la nature de leur relation (prise à parti, incompréhension, confiance), le travail de réécriture obère le cadre de l'entretien, faisant d'une relation entre individus un simple échange de mots. Pour reprendre la classification proposée par R. Jakobson (1963) sur les fonctions du langage, on peut dire que la réécriture ne conserve que les éléments du langage digital, et supprime les références au langage analogique.

Deuxième effet des transformations, elles produisent tout un ensemble de repères et de balises dans le document qui en facilitent considérablement la lecture. Formellement, le document final est plus clair, les interventions disposées et hiérarchisées, la mise en page plus agréable. La ponctuation fait clairement apparaître la distinction entre questions et réponses, les temps de respiration, les pauses éventuelles. Les corrections apportées à la syntaxe et à la grammaire participent du même effet : d'une transcription phonétique restituant l'accent des deux jeunes (« mêmin », « des fillin », « habitchué »), l'auteur ne conserve finalement que les mots du langage écrit, ceux du dictionnaire (« même », « des filles », « habitué »). Le choix de supprimer les commentaires, demandes de précision et de répétition, ainsi qu'une ou deux courtes digressions, concentrent enfin la lecture sur le fil conducteur de l'échange, en évinçant les digressions jugées inutiles.

Enfin, la réécriture souligne plus explicitement les causalités et liens logiques entre les événements. Le choix de l'extrait placé en exergue fait ressortir le lien entre le manque d'argent et certaines pratiques de rapinerie, non explicitées au départ. Ailleurs, l'auteur introduit par sa reformulation un lien – peu clair initialement – entre les frustrations nées des refus que les jeunes essuient lorsqu'ils veulent entrer en boîte de nuit d'une part, et d'autres pratiques de vandalisme, là encore non explicitées. Autre exemple, alors que l'alcool et la drogue peuvent être considérés dans le document d'origine comme appartenant à une liste d'objets volés, ils deviennent au final les causes d'une déchéance (ou de la mort) de certains individus. Si la formulation initiale laisse planer plusieurs ambiguïtés quant à l'interprétation qui peut en être faite, la version réécrite ne permet plus aucune hésitation, quitte à dénoter parfois considérablement avec la version précédente.

Au final, notre investigation des effets de réécriture met à jour trois fonctions distinctes de l'écriture. Celle-ci permet en premier lieu de décrire une réalité observée, ou plus pratiquement de rendre compte d'observations empiriques, réalisées dans le cas présent par celui qui écrit. Elle permet en deuxième lieu de communiquer des informations à des tiers, l'écrit jouant alors le rôle d'un média particulier. Elle permet enfin d'expliquer des situations, c'est-à-dire de mettre en lumière un système de relations entre plusieurs événements ou plusieurs aspects d'une réalité. Si ces fonctions différentes peuvent être distinguées pour les besoins de l'analyse, nous voudrions montrer dans la partie suivante qu'elles s'exercent rarement séparément.

### **Des fonctions théoriques aux problèmes pratiques : l'écriture en tensions**

Plus que des fonctions mises à jour, nous souhaitons en effet étudier les tensions qu'elles produisent. Pour le dire simplement, la distinction proposée entre décrire, communiquer et expliquer se réfère aux intentions et attentions de celui qui écrit. En voulant décrire, l'auteur est aux prises avec son objet, ici deux jeunes gens du Nord de la France. En voulant communiquer, il se tourne vers ses futurs lecteurs, ceux de l'ouvrage à venir. En voulant expliquer, il se débat plus ou moins ardemment avec lui-même,

en réfléchissant à la bonne manière d'interpréter les formes et les causes de la souffrance sociale. Ces trois fonctions de l'écriture, parce qu'elles dirigent les intentions dans des sens différents, entrent pratiquement en contradiction. Nous proposons donc dans cette deuxième partie de poursuivre ma réflexion en illustrant ces tensions pratiques, et en essayant de les inscrire dans des débats plus larges.

Décrire ou expliquer ?

L'auteur le consigne dès le début dans ses notes : « En fait, la bande n'enregistre qu'une faible partie de l'échange ». Classiquement, un premier problème pratique se pose à celui qui retranscrit : qu'est-ce qui doit figurer dans la retranscription finale ? Face à ce problème, Pierre Bourdieu fait le choix de supprimer les éléments qui informent sur le contexte de l'échange : attitudes lors de l'entretien, tonalités marquées de certaines réflexions, longueur des silences. Ceci occulte une part substantielle de l'information délivrée pendant l'échange puisque, il le note lui-même à propos du ton et de l'intonation : « Très important – commande souvent le sens même de la phrase. Dit toujours quelque chose d'essentiel sur le rapport à la chose dite – ex. ton de l'évidence-qui-prend-à-témoin de Ahmed et Denis ». Il efface aussi les signes de gêne (rougissements) et de complicité (regards) de ses interlocuteurs, qui pourraient être considérés comme les manifestations d'un contrôle mutuel ou d'une autocensure, et qui prennent une dimension particulièrement cruciale dans le cas d'un entretien collectif. Il occulte encore ses propres émotions (indignation, tendresse, révolte partagée, « identification naïve ») et leurs conséquences sur le déroulement de l'entretien<sup>3</sup>. Il occulte enfin les signes d'une communication difficile : passages inaudibles, demandes de répétition ou de précision d'un lieu, rythme haché, saccadé.

Pour l'auteur, l'important est donc ailleurs. Les choix de retranscription sont tournés vers la restitution des situations vécues au quotidien par ces jeunes plutôt que vers leur manière de l'exprimer : la transcription plus « littéraire », la clarification des termes utilisés ou bien la simplification des formulations et des manières de s'exprimer poursuivent cet objectif, à savoir rendre visible ce qui ne l'est pas initialement. Ce qui doit être montré, d'exhibé, ce sont ces expériences vécues, celles des frustrations quotidiennes et des réactions qui en découlent. C'est moins l'individu lui-même qui est décrit – dans la singularité ou la richesse de ses modes d'expression par exemple – que l'histoire de ces situations particulières qui le dévalorisent et le stigmatisent régulièrement. Ce choix s'inscrit dans l'orientation sociologique singulière qui est celle de l'auteur – une sociologie compréhensive – qui met l'accent sur les motifs et raisons d'agir des enquêtés plutôt qu'elle ne cherche à

---

<sup>3</sup> Là encore, P. Bourdieu n'est pas dupe de ces effets et il mentionne dans ses notes les émotions, voire « l'identification naïve », qu'il a ressenties, qui ont « contribué à déterminer ce que mes interlocuteurs ont dit (côté « pousse au crime » de certaines de mes interventions qui a choqué...) ».

objectiver leurs propos afin de caractériser un système de valeurs ou une forme culturelle par exemple. Ce projet scientifique, explicité dans les éléments d'une méthode baptisée objectivation participante<sup>4</sup>, montre comment les partis pris descriptifs manifestent également un fil explicatif privilégié.

Cette tension de l'écriture, prise entre le souci de décrire et celui d'expliquer, n'est pas une nouveauté. Elle renvoie pour partie aux débats épistémologiques qui insistent sur quelques spécificités de l'écriture en sciences sociales : la nature indissociable de la pensée et de l'écriture qui les distingue des sciences de la nature (Passeron 2001)<sup>5</sup> ; ou encore la double orientation descriptive et nomothétique (Grignon, Passeron 1990). Cette dernière idée a été débattue avec élégance par Howard Becker (2001). Pour contester la distinction entre -graphie et -logie proposée par ces auteurs<sup>6</sup>, le sociologue américain s'appuie sur trois ouvrages de Georges Pérec à visée descriptive, qui illustrent trois manières de rendre compte de faits sociaux, en décrivant un idéal-type<sup>7</sup>, une toile de fond culturelle<sup>8</sup> ou bien un « sens commun »<sup>9</sup>. Par conséquent, les systèmes explicatifs sous-jacents à ces entreprises descriptives, illustrent la tension entre le désir de montrer et celui d'expliquer, celui de décrire et celui de modéliser. La question nous

---

<sup>4</sup> Comme l'explique Pierre Bourdieu dans le chapitre « méthodes », l'objectivation participante consiste pour l'enquêteur à « [assister] l'enquêté dans un effort, douloureux et gratifiant à la fois, pour mettre au jour les déterminants sociaux de ses opinions et de ses pratiques dans ce qu'elles peuvent avoir de plus difficile à avouer et à assumer » (912-913). Les enquêtés livrent donc eux-mêmes les clés d'explication de leur souffrance, l'enquêteur jouant le rôle « d'accoucheur ». Les termes de l'analyse peuvent être explicités par les agents eux-mêmes, sans avoir besoin de recourir aux formalismes et aux formulations des sociologues.

<sup>5</sup> A l'idée du sens commun que « ce qui se conçoit bien s'énonce clairement » s'oppose « la thèse, largement partagée aujourd'hui dans de nombreux travaux en sciences de l'homme, de l'inhérence réciproque des cadres de la pensée et de ceux de son expression orale ou écrite, que ce soit dans les langages communs ou savants » (Passeron 2001 : XVII).

<sup>6</sup> Ces termes caractérisent selon lui deux types d'activité des sciences sociales. Le terme -graphie renvoie, à l'instar de l'ethnographie, au travail de description fine selon les règles de l'inventaire systématique alors que -logie, comme pour ethnologie ou sociologie, désigne le travail de synthèse plus ou moins totalisant réalisé sur la base de comparaison avec, entre autre problème méthodologique, celui de la représentativité (Grignon, Passeron 1990).

<sup>7</sup> Le roman *Les choses* (1965) raconte en effet les routines d'un jeune couple enveloppé dans la répétition et la quotidienneté, similaire à d'autres, emblématique d'une société de consommation de plus en plus matérialiste.

<sup>8</sup> Dans *Je me souviens* (1978), Pérec décrit, en 480 paragraphes de longueur variable, une suite de petits bouts de vie, d'images, de sensations non oubliés, qui permettent d'accéder à une mémoire collective, celle d'une époque ou d'une génération.

<sup>9</sup> Dans *Tentative d'épuisement d'un lieu parisien* (1975), Pérec s'installe dans un lieu parisien pour y décrire la succession d'événements sans importance, presque imperceptibles, inaperçus, qu'il enregistre de la façon la plus neutre et la plus factuelle possible.

semble plus fondamentalement posée par Jack Goody et sa mise en évidence d'une raison graphique (1979). Par l'usage de formalismes essentiellement graphiques (tableaux, listes, formules, etc.), l'écriture est enserrée dans un cadre rigide fait de logique binaire, de principes de contradiction et d'équivalence, d'impératifs de classification et de hiérarchie. Pour cette raison, l'écriture se montre incapable de rendre compte des modes de pensée des sociétés dites « primitives ». En voulant décrire ces sociétés à l'aide de ces formalismes, elle aboutit au contraire à une forme de domestication de leur pensée. Par extension, on peut donc souligner l'étau qui enserre l'écriture sociologique et condamne celui qui écrit à devoir en permanence trancher entre la critique du « trop descriptif » et le risque de surinterprétation.

Expliquer ou communiquer ?

La seconde tension que nous voudrions examiner porte sur la volonté de servir une entreprise à la fois explicative et communicante. Quelques exemples de réécriture l'illustrent. Ici, la mise en exergue d'un extrait d'entretien vise de façon ostensible à souligner une explication : « Quand ils ont pas de sous pour en acheter [de la drogue, ndr], ben, ils cassent ». Ailleurs, l'auteur introduit par sa reformulation un lien non évident au départ entre les frustrations et les évictions quotidiennes (le refus essuyé pour entrer en boîte de nuit par exemple) et les pratiques de vandalisme. Ce qui peut être interprété comme une figure rhétorique (expression ou exclamation) dans le premier cas (« c'est l'bordel »), devient au final la conséquence de ce qui précède (« on fait l'bordel ! »). Ailleurs encore, c'est le statut de l'alcool et de la drogue qui est modifié : figurant au départ dans une liste d'objets volés, ils deviennent ensuite les marques d'une spirale où sombrent certains individus.

Ce qui nous importe, par ces exemples, ne consiste nullement à pointer la tromperie dont le travail de réécriture, et donc l'auteur, se ferait le complice. En aurions-nous d'ailleurs les moyens ? Comment savoir, par exemple, si cette réécriture ne résulte pas d'une nouvelle écoute, plus précise, ou d'une précision ultérieure ? Ce qui compte ici, c'est plutôt d'illustrer le glissement qui s'opère entre une formulation où l'interprétation reste ouverte et une version réécrite qui la referme. La fonction communicative de l'écriture est mise en tension avec l'entreprise explicative ; il s'agit de rendre plus évidents, plus visibles, certains liens de causalité, par un travail de mise en formes (présentation simple, style légitime, reformulations non ambivalentes). Les propos des enquêtés sont plus touchants, l'interprétation moins équivoque et plus immédiate, les pistes d'explication alternatives moins évidentes. Autrement dit, le texte gagne en clarté et emporte la conviction en même temps qu'il perd son « potentiel explicatif ».

Cette analyse rejoint, me semble-t-il, un débat important déjà ancien sur la question du style dans l'écriture en sciences sociales. Quel style adopter ? Quel statut donner à la rhétorique ? Les réponses apportées à cette question varient d'un auteur à l'autre, et nous prendrons à dessein deux positions

opposées. D'un côté, les objectifs de publication assignés à l'écriture commandent un travail sur le style. Les conseils délivrés par un chercheur (Thunder 2004) *referee* pour une revue américaine vont dans ce sens : énoncer tôt l'objectif de l'article pour ne pas frustrer le lecteur ; trouver un équilibre entre une hypothèse sans risque mais ennuyeuse et une autre audacieuse mais irréalisable ; développer une structure logique simple et agréable à lire ; anticiper et respecter les critiques éventuelles ; situer son propos dans la littérature académique ; prendre en compte le « marché des idées » ; rédiger une conclusion stimulante ; faire relire son papier. La position adoptée par Howard Becker (2004) à ce sujet est presque en tous points opposée. Cet auteur rejette tour à tour l'anticipation qui inhibe, les références qui polluent, la rhétorique qui séduit, le style qui obscurcit. En découle selon lui la nécessité de toiletter l'écriture de tout effet de rhétorique et d'inscription, à l'instar du style passif, des syntagmes, des métaphores, des synecdoques, etc. Alors que le premier privilège dans l'écriture la fonction d'identification<sup>10</sup>, le second favorise la réflexivité, l'objectivation, la critique. Notre intention n'est pas de trancher entre ces conseils, mais plutôt d'illustrer ce deuxième problème pratique.

Dans ce débat sur le statut du style en sociologie, les travaux de Wolf Lepenies (1990) offrent un éclairage intéressant. Cet auteur montre comment, dès sa naissance, la discipline sociologique en construction fait l'objet de nombreuses critiques, en particulier de la part d'auteurs qui, depuis le champ de la littérature, revendiquent une conception alternative à la sociologie durkheimienne : à l'approche rationnelle de ce dernier, celle de la mesure et du calcul, est opposée une approche « littéraire » présumée plus intuitive et plus clairvoyante<sup>11</sup>. Dans ces conditions, l'épure du style en sociologie apparaît comme un double moyen de distinction – vis-à-vis de la littérature alors concurrente – et d'affirmation de sa scientificité – par l'imitation des sciences, alors dites « sciences exactes » ou « hautes sciences ». Si plusieurs années se sont écoulées depuis cette période fondatrice, si les travaux de sociologie des sciences permettent de « décomplexer » les sciences sociales vis-à-vis des sciences expérimentales<sup>12</sup>, il n'en demeure pas moins que la question du style dans l'écriture

---

<sup>10</sup> Notons que cette fonction se joue à trois niveaux : identification de l'auteur dans une communauté scientifique ; identification d'une problématique dans une famille de questions ; identification d'une position et d'un raisonnement clairs.

<sup>11</sup> « D'un côté la sociologie – si elle voulait être une sociographie – faisait de la concurrence au roman réaliste, car elle se donnait comme lui mission de reproduire « la prose des situations ». D'un autre côté, elle pouvait – si elle avait l'ambition d'être une théorie sociale – encourir le soupçon de dégénérer en une « science administrative », autrement dit de n'être qu'une de ces disciplines auxquelles Nietzsche reprochait l'étroitesse de leurs horizons et l'absence de « grands buts culturels ». Cette science desséchée se verra plus tard opposer la littérature capable d'exprimer « la poésie du cœur ». » (Lepenies 1990 : 12)

<sup>12</sup> Ces travaux montrent en effet comment le style et la rhétorique participent de la construction des textes dans ces disciplines (Latour 1989, Latour, Bastide 1996).

sociologique constitue aujourd'hui encore un enjeu identitaire et disciplinaire majeur<sup>13</sup>.

Décrire ou communiquer ?

Un dernier problème se pose enfin à celui qui écrit, en ce qu'il doit ménager en même temps le souci de décrire et celui de communiquer. Certaines reformulations opérées par Pierre Bourdieu sont sur ce point exemplaires. Les réflexions consignées par le sociologue montrent comment, vis-à-vis des propos des deux jeunes enquêtés, plane en permanence l'ombre du lecteur anonyme de l'ouvrage en construction. Au sujet de la ponctuation par exemple, il s'interroge : « Faut-il ponctuer ? Une virgule peut changer tout le sens. L'absence de ponctuation rend difficile à comprendre ». L'alternative est bien posée ici entre la fidélité descriptive et l'accessibilité du document. La question est la même pour la transcription phonétique : « Faire une transcription phonétique ? Serait inintelligible pour le lecteur. Et puis que veut dire l'idéal positiviste de la fidélité littérale ? ». A nouveau la question est posée, mais elle doit cette fois être tranchée au bénéfice du lecteur et au détriment d'une fidélité au matériau taxée de « positiviste ».

Plus tard, la question refait surface et donne lieu à une nouvelle considération. La transcription littérale risque de n'être « pas très littéraire » alors même que l'auteur voudrait « que ces témoignages soient lus avec l'attention qu'on accorde aux choses « littéraires » – sans prétendre en rien faire de la « littérature » ». Non content de rendre le document lisible, il s'agit de capter « l'attention » du lecteur par l'utilisation d'un style plus « littéraire » (le terme figure entre guillemets) censé *accrocher* le lecteur, faciliter son adhésion aux propos des enquêtés. Plus loin, l'auteur s'interroge sur les effets de stigmatisation produits par le langage parlé, le « danger d'épingler » que fait courir une transcription littérale : « Bien sûr, je puis transcrire mes interventions de la même manière : izont ou j'ai pas fait. Ça risque de ne pas faire disparaître l'effet de stigmatisation et de l'attirer aussi sur moi ! ». De même, « faut-il marquer les silences, parfois très longs, au risque d'enfoncer, en faisant sentir la difficulté extrême à s'exprimer ? ».

Au final, le travail sur la ponctuation, la grammaire, la syntaxe est largement commandée par le souci de rendre la lecture simple, aisée, attrayante et séduisante. Mais ce que le document gagne en lisibilité et en accessibilité, ce que les propos gagnent en légitimité, ils le cèdent chaque fois en fidélité, s'éloignant de la version précédente réservée à un usage personnel. En particulier, le choix du style « littéraire » uniformise les propos, arase les différences, réduit le contraste entre les manières de s'exprimer, euphémise

---

<sup>13</sup> Les tenants du « tournant rhétorique » en sociologie posent ainsi que l'écriture scientifique est un acte politique et poétique. Dans les contextes de rupture paradigmatique par exemple, l'avantage rhétorique devient, en l'absence de théorie dominante, une véritable condition de l'évolution de la science. Sur ce courant, voir par exemple Richard Harvey Brown (1990).

la violence de certaines formulations. Certes, les jeunes sont bien là, face au lecteur, avec leurs histoires et leurs problèmes, si près d'ailleurs qu'il peut les entendre et les comprendre; mais ce ne sont tout simplement plus les mêmes jeunes. La réécriture privilégie donc explicitement la communication à la fidélité littérale. Ce parti pris est sans nul doute à rapprocher de la visée « grand public » auquel l'entretien est ici destiné. Mais après tout, si l'écriture scientifique peut être considérée comme une succession d'écritures intermédiaires depuis le compte-rendu jusqu'à la publication, il nous semble que ce processus s'accompagne d'une ouverture à un public de plus en plus large : réservé à un usage individuel, l'écrit s'étend tour à tour aux acteurs à qui il faut rendre compte, puis au cercle des collègues proches, puis à celui des évaluateurs anonymes, enfin aux lecteurs de la revue ou de l'ouvrage<sup>14</sup>.

Ce type de réflexion doit être rapproché des certaines réflexions sociologiques sur l'écriture, celles notamment de Howard Becker. L'amateur de « ficelles » appréciera dans son ouvrage (2004) la générosité avec laquelle le sociologue américain distille ses conseils, s'appuyant sur son expérience d'enseignant et les ateliers d'écritures qu'il a animés. Exhibant tout ce que l'écriture suppose de bricolages et d'hésitations, il lève le voile sur cet aspect souvent tabou travail scientifique. Mais surtout, il cherche à écarter toutes les astuces rhétoriques, les ornements et les brouillards sémantiques qui, à l'instar de la synecdoque<sup>15</sup>, participent moins d'un travail de réflexion que d'une stratégie de persuasion. De même, Bruno Latour (1996) accorde dans l'analyse une importance privilégiée aux « inscriptions » et aux techniques qui rendent possibles leur circulation, leur confrontation et leur combinaison. En ce qu'elles *donnent à voir* les phénomènes étudiés, elles constituent au même titre que les références bibliographiques des alliés objectifs pour leurs démonstrations. Réfutant la distinction entre science et rhétorique, l'auteur considère au contraire que cette accumulation d'alliés est une forme rhétorique propre à l'activité scientifique. Ces deux approches sociologiques se rejoignent finalement sur l'idée que les effets de style et de rhétorique relèvent des stratégies inhérentes au champ scientifique, visant pour le premier à s'entourer d'alliés et pour le second à permettre l'identification et la reconnaissance des pairs.

---

<sup>14</sup> Sur ce point, l'historien des sciences Christian Licoppe (1996) a montré que cette tendance à l'élargissement se renforce à travers l'histoire. En particulier, l'évolution des sciences physiques s'accompagne d'une évolution du régime probatoire qui se caractérise par un élargissement du public reconnu comme instance de validation.

<sup>15</sup> La synecdoque consiste à parler des mortels pour désigner les hommes, du fer pour désigner une épée, de l'Elysée ou de la Maison Blanche pour désigner le pouvoir exécutif. En prenant le plus pour le moins, la matière pour l'objet, cette figure stylistique est exemplaire de cette simplification du propos qui facilite la lecture mais entrave la réflexion sociologique.

## Conclusion

Nous avons souhaité dans cet article réfléchir aux problèmes pratiques posés par l'écriture sociologique en analysant un exemple particulier, la réécriture d'un entretien réalisé par le sociologue Pierre Bourdieu en vue d'une diffusion à un large public. En identifiant trois fonctions assignées à l'écriture, nous avons montré comment elles entrent en tension. A la tension déjà identifiée par Howard Becker entre les fonctions descriptive et explicative, nous avons souhaité ajouter une dimension supplémentaire, particulièrement vive dans notre cas d'étude, à savoir l'objectif de communication. Notre analyse aboutit finalement à classer les problèmes pratiques de l'écriture sociologique selon trois catégories, qui mêlent sous des formes différentes ces nécessités distinctes et en grande partie contradictoires que sont décrire, expliquer et communiquer.

Notre raisonnement outille ainsi la réflexion plus que l'écriture proprement dite. Aucun conseil, aucune « ficelle » n'en ressortent pour faciliter le travail d'écriture et soulager celui qui écrit. Quant à la dimension analytique elle-même, notre catégorisation des problèmes vaut en tant que typologie. Chaque tension est en pratique inextricablement liée aux autres, ce que nous voudrions illustrer par un dernier exemple. Pour rendre l'entretien anonyme, Pierre Bourdieu choisit de changer « Denis » en « François » et « Ahmed » en « Ali », conservant ainsi les consonances différentes des prénoms de ses enquêtés. Cette réponse à une question simple (« comment traduire les prénoms pour anonymiser l'entretien ? ») concentre simultanément les trois tensions précédentes, ce que peut résumer le syllogisme suivant : si je rapporte les consonances distinctes entre les prénoms (décrire), je laisse entendre qu'elles ont une pertinence (expliquer) ; mais si je laisse entendre qu'elles ont une pertinence, je fais peu cas du risque de stigmatisation qu'elles pourraient faire peser (communiquer). Le problème posé par cette simple substitution montre comment les trois dimensions que sont décrire, expliquer et communiquer sont indissociables et doivent par conséquent être, sinon pensées, à tout le moins tranchées pratiquement de façon simultanée.

Notre réflexion sur les problèmes pratiques de l'écriture a donc bien vocation à esquisser un cadre d'analyse sociologique. Il poursuit en ce sens les travaux, cités plus haut, qui insèrent l'activité d'écriture dans un espace social et technique, constitué par des relations professionnelles, des communautés spécialisées, des symboles, des instruments de mesure et des techniques d'inscription. Ce point de vue présente l'avantage de faire de l'écriture sociologique un acte social, et de rompre avec la figure du colloque singulier entre le chercheur et son objet. Toutefois, la rupture ne nous semble qu'à moitié consommée dans la mesure où l'espace social est cantonné au champ scientifique : certes, le chercheur écrit aussi (et surtout) pour être lu par d'autres, mais ces derniers sont essentiellement, avant tout, des chercheurs eux-mêmes. En privilégiant une approche sur les protocoles, les modes opératoires, ces auteurs rabattent les explications sur des enjeux d'épistémologie interne, c'est-à-dire sur des contraintes propres à la science

elle-même. Ils laissent ainsi de côté un ensemble de facteurs explicatifs relevant d'une épistémologie externe, c'est-à-dire relatifs aux conditions de possibilité de l'activité scientifique en général et de l'écriture en particulier : les moyens attribués à la science, ses liens avec différents segments de la société, les propriétés politiques des énoncés, etc. Pour abolir la frontière entre science et société, il nous semble au contraire essentiel de replacer l'écriture et les problèmes qu'elle pose dans un espace scientifique qui est aussi un espace social et politique, et qui active donc des rapports culturels, linguistiques et politiques rarement explicités. C'est précisément l'objectif de cet article (et de ceux qui composent ce dossier) que d'identifier, dans l'injonction de communication, les manifestations de ces rapports.

## Bibliographie

- Becker Howard S., « Sociologie, sociographie, Pérec, and Passeron », Fabiani J.-L., *Le goût de l'enquête. Pour Jean-Claude Passeron*, Paris : L'Harmattan, 2001, pp. 63-76.
- *Ecrire les sciences sociales. Commencer et terminer son article, sa thèse ou son livre*, Paris : Economica, 2004 (1<sup>ère</sup> éd. 1986, University of Chicago Press).
- Bourdieu Pierre (dir.), *La Misère du monde*, Paris : Seuil, 1993.
- « Juin 1991. Ahmed X », Chapitre 2, *Revue de littérature générale*, n°2, Paris : Editions P.O.L., 1996, non paginé.
- Brown Richard Harvey, « Rhetoric, Textuality, and the Postmodern Turn in Sociological Theory », *Sociological Theory*, vol. 8, n°2, 1990, 188-197.
- Goody Jack, *La raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*, Paris : Editions de Minuit, 1979.
- Grignon, Passeron (dir.), *Le savant et le populaire*, Paris : Le Seuil, 1990.
- Grunberg Gérard, Schweisguth Etienne, « Bourdieu et la misère : une approche réductionniste », *Revue Française de Science Politique*, 46 (1), 1996, 134-155.
- Jakobson Roman, *Essais de linguistique générale*, Paris : Editions de Minuit, coll. « Double », 1963.
- Latour Bruno, *La science en action*, Paris : La Découverte, 1989.
- Latour Bruno, Bastide Françoise, « Essai de Science-Fabrication. Mise en évidence expérimentale du processus de construction de la réalité par l'application de méthodes socio-sémiotiques aux textes scientifiques », *Etudes françaises*, vol. 19, n°2, 1996, 111-133.

Licoppe Christian, *La formation de la pratique scientifique. Le discours de l'expérience en France et en Angleterre (1630-1820)*, Paris : La Découverte, 1996.

Mayer Nonna, « L'entretien selon Pierre Bourdieu. Analyse critique de La misère du monde », *Revue Française de Sociologie*, 36 (2), 1995, 355-370.

Pérec Georges, *Les choses : une histoire des années soixante*, Paris : Juillard, 1965.

- *Je me souviens*, Paris : Hachette, 1978.

- *Tentative d'épuisement d'un lieu parisien*, Paris : Christian Bourgois, 1975.

Thunder David, « Back to Basics : Twelve Rules for Writing a Publishable Article », *Political Science and Politics*, 37, 2004, 493-495.

\*\*\*

41 000 signes environ, espaces compris